



## Je deviens marraine, parrain et je facilite l'accès à l'emploi

Référence : ACC85

Thématique : Environnement, engagement sociétal

### Notre engagement

Vous devenez officiellement marraine ou parrain.

Vous accompagnez, conseillez une ou plusieurs personnes pour faciliter leur intégration professionnelle dans un métier. Vous contribuez à la promotion de votre secteur professionnel, d'un ou plusieurs métiers.

Vous permettez à un chef d'entreprise de sécuriser son recrutement, en facilitant une intégration durable du nouvel embauché, notamment dans le cadre de l'apprentissage.

Vous contribuez au développement de la responsabilité sociétale du monde de l'entreprise, par votre action.

### Le déroulement de l'accompagnement

Vous rencontrez une ou plusieurs personnes dans l'année. Vous échangez vos coordonnées pour être en contact selon les besoins pour conseiller, aider, soutenir des personnes motivées pour avancer dans leur projet professionnel. Un(e) conseiller(e) de la CMA accompagne également ces mêmes personnes.

C'est grâce à ce trio que les résultats sont excellents : **plus de 65% de placement chaque année depuis plus de 10 ans.**

Jeunes, adultes, demandeurs d'emploi, salariés en projet de reconversion, tout public est concerné. Lutter contre les discriminations permet de faire de belles rencontres, riches en émotion et d'apporter votre expertise du monde de l'entreprise à nos côtés et dans le but d'optimiser la situation économique.

Vous développez des liens avec les autres professionnels bénévoles et les partenaires.

Selon vos sensibilités (handicap, apprentissage, création d'entreprise, mobilité...), vous pouvez être sollicité sur des accompagnements individuels et/ou des actions collectives ponctuelles (forums JOB DATING, simulations d'entretien d'embauche...).

## Délivré par:

- 25 - Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 71 - Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 39 - Dole : 2 Rue Louis de la Verne - 39100 DOLE
- 39 - Lons le Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER
- 39 - Saint-Claude : 1 Rue du Tomachon - 39200 SAINT-CLAUDE
- 25 - Pontarlier : 7 rue des Bernardines - 25300 PONTARLIER
- 70 - Vesoul : 2 Rue du Dr Jean-Georges Girard - 70000 VESOUL
- 70 - Lure : 6 rue victor Hugo - 70200 LURE
- 90 - Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS
- 21 - Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex

## Tarifs:

- Dirigeant - gratuit
- Conjoint - gratuit
- Salarié - gratuit